



Tel : 02.31.27.15.80
Fax : 02.31.23.86.06
Mail : mairie@cagny.fr
Site : www.cagny.fr

Informations diverses N°3



Depuis le 5 mai 2020, le bureau de Poste vous accueille les jours suivants :

les mardis et jeudis
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
ainsi que les samedis de 10h00 à 12h30.

Mairie – modification des horaires d'ouverture

A partir du 11 mai 2020, le secrétariat sera ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h et sur rendez-vous.

Organisation de l'accueil, une seule personne à la fois dans le hall et les autres personnes attendront dans le SAS d'entrée en respectant la distanciation physique de 1m minimum.

Nous vous remercions à l'avance pour votre compréhension.

Ouverture de la bibliothèque à partir du mercredi 27 mai 2020 aux jours et heures habituels.



Mercredi de 14h00 à 18h00, vendredi de 16h30 à 19h00 et samedi de 9h30 à 12h30.

Une seule entrée route de Paris. La sortie se fera côté école élémentaire.

Un seul usager dans la bibliothèque.

Retour des livres : les livres seront déposés par l'utilisateur dans un bac. Ils y resteront sans manipulation pendant quelques jours.

Sylvaine ira chercher les livres dans les rayonnages pour vous les donner suivant votre demande. Vous pouvez également réserver et demander des livres par mail et Sylvaine vous les préparera et vous indiquera l'heure et le jour pour venir les retirer.

Aide de 50 € pour la réparation de votre vélo

Si vous êtes un particulier et que vous souhaitez bénéficier du forfait de 50 € pour faire réparer votre vélo, vous pouvez vous connecter sur le site www.coupdepoucevelo.fr puis cliquer sur "Je suis un particulier". Vous aurez dans les jours à venir accès à la liste des réparateurs avec leurs coordonnées et horaires.

- Contactez le réparateur choisi par mail ou par téléphone pour convenir d'un rendez-vous, sans oublier d'indiquer vos nom, prénom, date de naissance et numéro de téléphone.
- Rendez-vous chez votre réparateur avec votre téléphone portable (car un code SMS vous sera envoyé), ainsi qu'un justificatif d'identité. Le forfait de 50 € sera directement appliqué sur votre facture !



Distribution de masques aux habitants de Cagny, le **mercredi 13 mai 2020** de 14h00 à 19h00.

5 lieux de retrait selon votre adresse

1) Gymnase du Petit Bois

Rue des Amègues
Rue de la Broie
Impasse des Cocalincots
Rue des Houlettes
Rue de la Cenelle
Impasse de la Vouède
Impasse des Canibottes
Rue de l'Airie
Rue de l'Amourette
Rue du Grand Chemin
Rue des Coursions
Place André Gauderlot
Rue des Bréholles
Rue du Petit Bois
Rue du Clos Neuf
Rue du Faicamp
Rue du Placan
Rue de Grantot
Rue du Camp Martel
Chemin du Facteur
Rue de la Loge Vinian
Rue du Clos du Sieur

4) Salle Omnisport

Rue Henri Philippe
Rue des Lilas
Rue des Aubépines
Impasse des Daims
Impasse des Mûriers
Rue Jacques Brel
Impasse des Charmes
Impasse des Eglantiers
Impasse des Blés
Impasse des Prés

2) Mairie

Carrefour Philippe
Le Bas Mesnil
Mesnil Frémentel
Le Prieuré
Rue de l'Etoile
Route de Démouville
Rue des British Guards
Allée St Germain
Rue de la Poste
Rue de la Fontaine
Route de Troarn
Place du 18 juillet
Route de Paris

3) Foyer Rural

Impasse de l'Orangerie
Allée St Jacques
Impasse des Ecoles
Rue Lucien Ropars
Rue Adolphe Lebaudy
Rue de la Gare
Cité de la Sucrierie
Impasse du Château d'eau
Cité des Castors
Rue Joseph Vasse
Rue du Lucet

5) Salle du Parc

Avenue du Parc
Rue de l'Eolienne
Impasse du Manège
Rue du Saut de Loup
Voye Notre Dame
Impasse des Abeilles
Impasse des Passereaux
Rue du Petit Sémillon

Nous demandons à une seule personne par famille de se déplacer.

Nous comptons sur votre rigueur pour respecter les gestes barrières, les distances de sécurité et pour éviter les attroupements.

En cas d'affluence, nous vous invitons à revenir ultérieurement.

La mairie a prévu des masques pour tout le monde.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous avez la possibilité de faire récupérer vos masques par une tierce personne en remplissant l'attestation ci-dessous.

Attestation de retrait de masques

Je soussigné(e).....

domicilié(e)

autorise M. ou Mme..... à récupérer mes masques.

Nombre de personnes au foyer :

Adultes :

Enfants : âges des enfants :

Signature



SMEOM collecte des verres

Vous pouvez à nouveau déposer vos bouteilles, bocaux en verres dans les bornes à verre.

Vous avez à votre disposition 3 bornes à verre :

- *parking de Carrefour Contact,
- *parking du cimetière,
- *parking de la salle du Parc.



Quels dépôts ?

☞ du 11 au 16 mai : dépôt des déchets verts uniquement pour les particuliers ;

☞ à partir du 18 mai : tout type de dépôt.



Réouverture de votre déchetterie

- ✓ organisez votre véhicule en fonction du [plan de déchetterie](#) ;
- ✓ revenez plus tard si la déchetterie est saturée (15 véhicules maximum à la fois) ;
- ✓ munissez-vous de votre badge d'accès et présentez-le spontanément ;
- ✓ restez dans votre véhicule en attendant l'accès aux aires de dépôt ;
- ✓ portez si possible un masque (aucun masque ne sera fourni par le SMEOM) ;
- ✓ apportez vos propres outils utiles au dépôt (gants, sacs, balai, fourche... Aucun outil ne sera fourni par le SMEOM), et déchargez seul votre véhicule ;
- ✓ respectez une distance d'au moins un mètre entre les personnes ;
- ✓ limitez le temps de dépôt à 15 minutes maximum ;
- ✓ arrivez 30 minutes avant la fermeture de la déchetterie ;
- ✓ respectez un seul passage par jour, par foyer et par personne.



Le SMEOM à votre écoute

- ✓ par téléphone au 02.31.23.42.42
du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-16h ;
- ✓ sur internet sur www.smeom.fr ;
- ✓ par mail smeom@smeom.fr .

Réouverture de la déchetterie

